



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Sens unique levé – rue Brill à Hobscheid

En raison de la construction d'une maison dans la rue Brill à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 15 juillet 2025, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du lundi, 25 août 2025, à partir de 6h00 jusqu'au vendredi, 28 novembre 2025 inclus, le sens unique est levé dans la rue Brill à Hobscheid.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 15 juillet 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu